

N° 48  
10 F  
Juin  
2000

# La Page

DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

FETE DE QUARTIER

18 juin (après-midi), esplanade  
Vercingétorix.**CANTINES SCOLAIRES :  
SOYONS VIGILANTS !**

Pour que les enfants continuent de bénéficier d'une alimentation équilibrée, chacun peut s'impliquer.  
► PAGE 3

**CICA  
INTERRUPTUS**

Certains élus ont une conception très particulière du Cica et du monde associatif. ► PAGE 4

**MOUCHOTTE,  
UN VILLAGE**

Un autre éclairage sur cette barre décriée. A revisiter. ► PAGE 6

**SCULPTURES  
EN LIBERTÉ**

Si vous passez rue Didot, levez le nez. Entre Broussais et la rue Jacquier, Corinne Béoust fait planer ses sculptures. ► PAGE 8



## Prêt payant Bibliothèques : la lecture, à quel prix ?

● Le "coup" est parti de la rue du Faubourg-Saint-Jacques : la Société des gens de lettres demande que, par respect du droit d'auteur, les usagers des bibliothèques versent une contribution financière pour chaque livre emprunté. Alors que la Ville de Paris peut s'enorgueillir d'une politique de gratuité totale, auteurs, lecteurs et libraires du quartier réagissent.



Prêtons des livres, on les vendra !" Alain Houdinet, libraire à Plaisance, fait sien ce slogan qui prend à contre-pied la pétition d'auteurs et d'éditeurs réclamant le prêt payant dans les bibliothèques. Autrefois employé à la médiathèque du comité d'entreprise de la BNP, il anime depuis sept ans la librairie Le Marque-Page (1), à deux pas de la porte de Vanves, et continue, à promouvoir la lecture et à favoriser l'accès de tous à la culture. Fort de son double regard de bibliothécaire et de libraire, il juge sévèrement les pétitionnaires : "C'est un mauvais procès ! Et un comportement économique et social aberrant : pour ceux qui vivent de leur plume, cela ne changera rien ; les autres ont tout

intérêt à ce que les bibliothèques continuent de diffuser leurs livres. Les prêts stimulent les ventes car ce sont les mêmes qui empruntent et qui achètent. Comme dans mon ancien métier, je continue de préconiser aux lecteurs de tester les livres en les empruntant." A terme, Alain craint que, les lecteurs rationnant leurs emprunts, les bibliothèques ne soient conduites à fonctionner uniquement en raison d'impératifs commerciaux et de critères médiatiques. Faut-il rappeler qu'on trouve en bibliothèque des livres épuisés que les éditeurs n'ont pas l'intention de rééditer ?

Dans ses bureaux de l'hôtel Massa, rue du Faubourg-Saint-Jacques (voir La Page n° 41), François Coupry,

président de la Société des gens de lettres (SGDL), ne craint pas l'impopularité qui s'attache aux revendications des auteurs : "Il convient de bien expliquer les choses. La gratuité du prêt est un leurre puisque 80 % des bibliothèques ne sont pas gratuites : elles demandent un droit d'inscription. Une exception, Paris. Le droit d'auteur est le seul salaire de l'écrivain. Nous voulons une rémunération sur le droit de prêt, en application de la loi française de 1957 et de la directive européenne de 1992 qu'appliquent la plupart des pays de l'Union européenne (2). Une part de ces revenus servirait, en outre, à financer un fonds de retraite complémentaire pour les écrivains." ► SUITE PAGE 4

DL fol jo 29898

BNF  
DEP



# Boulevard Arago

## Quand la guillotine faisait le trottoir

● Entre 1909 et 1939, l'échafaud de la Santé était dressé au pied de la prison.

Depuis 1870, la guillotine avait perdu une partie de son appareil ; Adolphe Crémieux avait mis fin à l'échafaud : la machine à découper était désormais posée par terre, comme une vulgaire pile de cageots. De bons esprits avaient protesté : être exécuté à même le sol, pourquoi pas aux abattoirs, pendant qu'on y était ! On ne peut pas tuer un homme comme on tue un cochon ! Allez faire le bravache, la nique à la mort, un bras d'honneur aux juges, crier "Mort aux vaches" ou quelque autre parole bien sentie quand personne ne vous voit !

Dire que la nouvelle coupe au ras des pâquerettes passait inaperçue, est évidemment un raccourci mais, incontestablement, privée d'échafaud, la "guillotine", de spectacle de masse devenait spectacle élitiste : autour de la machine et des officiants, un cordon de troupe, la presse et les privilégiés en tout genre, un second cordon et, derrière seulement, le tout-venant. Hormis les tout premiers rangs, les autres n'y voyaient goutte, au mieux le haut des bois de justice, mais sûrement pas rouler la tête du condamné. Ce qui n'empêcha pas 25 à 30.000 personnes de se masser encore autour ! En 1889, l'année de l'exposition universelle et de la Tour Eiffel, l'agence Cook déboulait avec sept longues voitures chargées de 300 touristes ; l'exécution capitale dans une visite de la capitale, quoi de plus naturel ! De surcroît, c'était une exécution double, on n'aurait pu rêver mieux. En effet, il y avait parfois des doubles, des triples, des quadruples ; aux arènes, il y a bien six mises à mort.

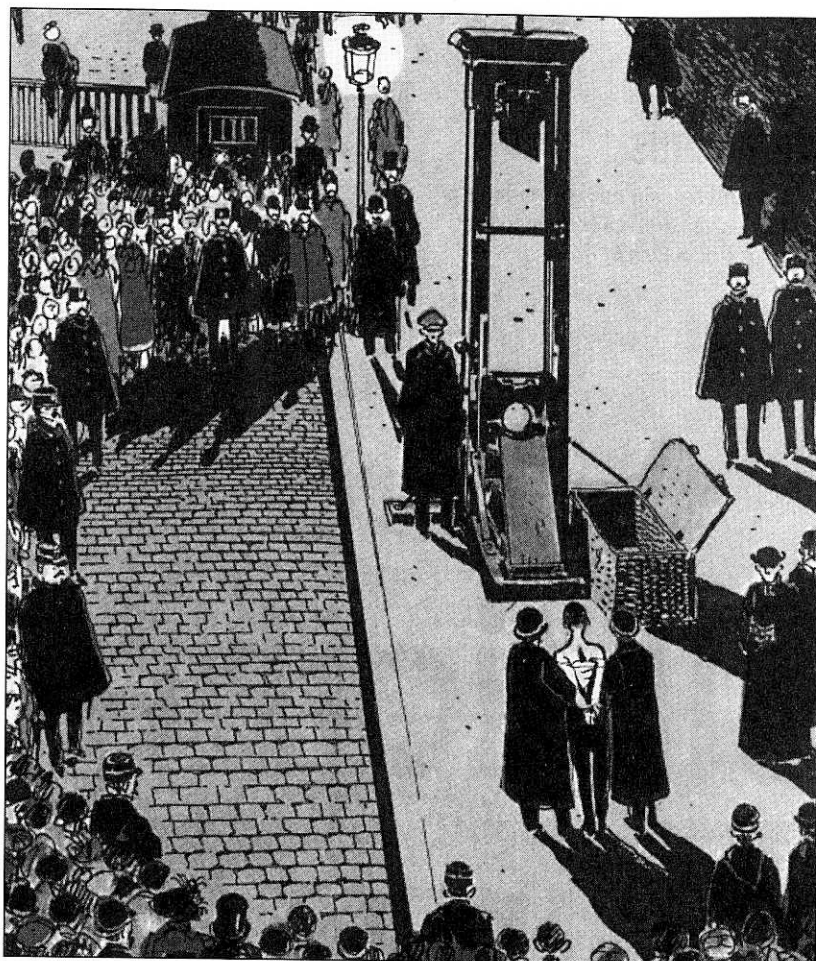
La dernière tête tombée place de la Roquette, le 25 juin 1898, la presse annonça aussitôt que le prochain lieu retenu était... l'angle de la rue Messier et du boulevard Arago. M. Ranson, conseiller municipal du 14e, remercia du "triste cadeau" et avec 38 de ses collègues déposa au Conseil

un vœu tendant à la suppression de la peine de mort. Puis un projet abolitionniste fut déposé à la Chambre quinze jours plus tard ; quatre ans auparavant, un autre avait déjà été repoussé de très peu par le Sénat.

Si le législateur tergiversa, le président de la République a un droit de grâce. Durant onze ans, le cinquième marronnier du boulevard Arago, si l'on compte en remontant depuis la rue de la Santé, allait rester dégarni de couperet jusqu'à ce que, finalement, on convainquit le président Armand Fallières, qui avait d'abord gracié systématiquement, que la raison d'Etat, la paix civile, des élections à venir et toute une série d'autres bonnes raisons exigeaient un raccourcissement. Ce qui fut fait le 6 août 1909 pour un assassin de sa mère, qui parut donc, comme c'était l'usage en cas de parricide, la tête couverte d'un voile noir. (J'avoue ne pas savoir ce qu'on portait ce jour-là en cas d'infanticide.) Sur cet emplacement ainsi inauguré, suivrait la majeure partie de la bande à Bonnot, le 21 avril 1913, ou Gorgulov, l'assassin du président de la République Paul Doumer, en 1932.

Un siècle plus tôt, les habitants de la barrière Saint-Jacques, à quatre pas de là, quand ils avaient reçu la guillotine qui leur arrivait de la place de Grève, avaient cité le préfet de la Seine et lui avaient réclamé des dommages et intérêts pour raisons sanitaires. Ce qui n'avait pas empêché l'instrument et son échafaud d'y rester une vingtaine d'années. En y ajoutant les vingt du boulevard Arago, on est à plus de 40 ans de présence de la guillotine dans le 14e arrondissement.

À ceux qui penseraient qu'on appelle Paris capitale parce qu'on y décapitait, il faut signaler qu'on le faisait aussi en province et que, d'ailleurs, la dernière exécution publique, celle d'un Allemand de Francfort coupable de six meurtres, Eugène Weidmann, le 17 juin 1939, eut lieu à Ver-



saillies, devant la porte de la prison. Paris-Match, plus tard, en publia des photos.

Un décret-loi du 29 juin 1939 fixa ensuite comme lieu d'exécution l'intérieur des prisons. Dès le 6 juin 1940, à peine avant l'arrivée des Allemands, le couperet tombait deux fois dans la cour de la Santé. L'évolution se ferait ensuite dans le sens d'une occultation toujours plus grande : bâche tendue pour soustraire la scène à la vue des cellules comme des immeubles avoisinants, interdiction de publier des

réécits et tout autre mot que le communiqué officiel, etc.

Avec la fin de l'exécution vraiment publique, la peine de mort avait déjà perdu toute justification : si l'on ne croyait plus ce terrible spectacle capable de retenir un bras criminel, quel pouvait bien être l'effet du même châtiment devenu pure abstraction. On continua pourtant durant plus de cent ans de défendre son caractère dissuasif en dépit de toute logique.

ALAIN RUSTENHOLZ

## DES CONCIERGES A LA RUE

Au courrier électronique de La Page, un lecteur nous a écrit : « Des locataires se mobilisent pour le droit au logement... » de leurs concierges.

Il y a trois ans quand je suis arrivé au 110, avenue du Général Leclerc, nos fidèles concierges depuis 40 ans y remplaçaient encore les ampoules et montaient le courrier aux locataires des cinq étages, à 80 ans ! Depuis, comme dans de nombreux autres cas, des boîtes aux lettres ont été mises et les concierges ont été remplacés par une société de nettoyage : les rapports humains deviennent forcément plus anonymes.

Ce couple âgé, peu fortuné et sans possibilité de se loger ailleurs, ne demandait qu'à rester dans cet immeuble devenu depuis si longtemps leur univers et où ils connaissent bien les anciens comme les jeunes. Mais les difficultés commencent lorsque le propriétaire, le même pour l'ensemble de l'immeuble, veut qu'ils quittent les lieux : l'an passé des locataires avaient signé une pétition contre leur expulsion. Prenant l'affaire en main cette année, leur avocat a alerté TFI qui est venue, en avril, faire un reportage pour l'émission "Sans aucun doute," dénonçant ainsi la grande injustice qui leur est faite. A tout moment l'expulsion peut survenir. Alors pourquoi ne pas leur offrir de rester dans la loge, même si le ménage de l'immeuble est fait par une société de service ?

Si scandale il y a, c'est d'abord pour la raison suivante : comment peut-on mettre dans une situation de précarité des personnes qui ont tant donné pour la vie de cet immeuble ? Heureusement les locataires restent mobilisés... et la télé a promis de "revenir filmer les huissiers" si l'expulsion intervenait !

GUY MORVAN

## Rue Mouton-Duvernet

### Les associations ont leur boutique

Le principe d'une aide administrative aux associations existe depuis 25 ans, mais elle était surtout réservée au monde du spectacle et de l'action culturelle, dont la législation est très complexe.

L'idée a fait son chemin et s'est étendue à tous les secteurs de la vie associative, avec la création, en novembre 1998, des "Boutiques des Associations". Quatre boutiques se sont ouvertes dans Paris dont la dernière il y a trois mois, rue Mouton-Duvernet. Chacune a sa spécificité : la création d'une association pour le 13e, la gestion administrative et comptable dans les 1er et 20e et la communication dans le 14e. Leur rayon d'action s'étend sur Paris et la petite couronne.

Elle se veut "plate-forme d'échanges" dans toutes les directions : boutique-associations et vice-versa, associations entre elles. Elle dispose d'un répertoire des associations existantes, établi à partir de la documentation fournie par les mairies. Notons que la mairie du 14e n'a pu fournir aucun annuaire ; elle possède seulement un

fichier datant de 1997, inadapté, et à consulter sur place uniquement. Il y aurait pourtant près de 800 associations dans notre arrondissement...

Les mouvements des associations sont difficiles à suivre car si leur création est systématiquement enregistrée, il n'en est pas de même de leur dissolution, dont peu sont signalées !

La boutique tient également à jour un fichier des collectivités locales et assure un service de presse quotidien grâce à des liaisons permanentes avec les journaux nationaux et locaux. Enfin, incontournable de nos jours, son site Internet constitue une "vitrine des associations", assurant aide

technique, bibliographie, discographie, calendrier des forums ou autres manifestations. Il permet en outre d'héberger le site d'une association qui souhaite ouvrir un espace médiatique et de l'aider à le gérer. Les hôtes de cette boutique pensent qu'elle ne remplira bien son rôle de "plaque tournante" comme elles le souhaitent, qu'avec l'aide de tous. Toute information (à jour !) sur les associations de votre connaissance sera la bienvenue...

MARIE-FRANÇOISE FOURMONT

Adresse : 4 rue Mouton-Duvernet. 75014 Paris. tél. : 01.45.40.03.05.

Site internet : www.associanet.com

## Mode d'emploi et financement

● Elles-mêmes constituées en association loi de 1901, les "Boutiques des Associations" disposent d'un siège et de trois antennes, dont les fonctions sont complémentaires. Une équipe de dix permanents, dont de nombreux emplois-jeunes et des bénévoles, assurent le fonctionnement :

- Accueil d'un public constitué pour moitié de demandeurs d'aide à la constitution d'une association ou à sa gestion administrative et financière, pour moitié de personnes recherchant une association précise.

- Orientation vers la boutique la mieux adaptée pour répondre à leur demande.

- Formation à l'aide d'ateliers administratifs pour remplir les documents obligatoires (URSSAF par exemple) ou de réunions d'information sur les mêmes thèmes.

● Comme toute association, elle perçoit les cotisations de ses adhérents (300 F par an) : 400 en 1999 et 1000 associations accueillies pendant la même période.

Si la première consultation est offerte, une prestation d'une plus longue durée, assurée par des spécialistes, est facturée 200 F l'heure. Enfin, la domiciliation d'une association est possible, dans les 1er et 13e, moyennant 100 F par mois.

## Rue Vercingétorix

### Centre d'animation : à vos marques

Un centre d'animation de 900 m2 sur trois niveaux ouvrira ses portes à l'été 2002 au 181-183 rue Vercingétorix, à l'angle de la rue Maurice-Rouvier (voir La Page n°41). Ce projet, piloté depuis 1995 par l'ACRPP (Association du comité des résidents de Plaisance-Pernety) avec un groupe de travail d'une dizaine de personnes, avait rencontré le soutien de plusieurs élus parisiens, mais le problème du financement restait pendant. L'année 2000 voit le démarrage de sa réalisation : le Conseil de Paris a voté un budget de 12,5 millions de francs pour sa construction et son aménagement et les travaux doivent commencer à la fin de l'année. La Ville confiera sa direction et son administration à une association, choisie à l'issue du concours qui sera lancé d'ici le début 2001.

L'ACRPP ne souhaite pas concourir, mais son groupe de travail désire constituer une nouvelle association qui pourra se porter candidate : il recherche donc cinq à dix personnes intéressées par ce projet, désirant s'engager dans une activité associative concrète au profit du quartier de Plaisance pour une durée minimale de deux ans (la résidence dans l'arrondissement n'est pas obligatoire). Les deux premières années seront consacrées à l'élaboration du projet et la constitution du dossier d'appel d'offres, la gestion effective ne commen-

cera qu'au début 2002.

Les parents d'élèves FCPE de l'école Maurice-Rouvier voudraient avoir leur mot à dire. Ils "se réjouissent que la mairie propose des lieux d'animation pour cette partie du 14e jusqu'alors cruellement dépourvue". Mais ils regrettent "que les habitants du quartier n'aient pas été consultés sur ce projet et notamment son contenu (quelles activités ?)". Ils ne trouvent pas non plus l'emplacement choisi très opportun et ce pour deux raisons. D'une part, ils s'inquiètent pour la sécurité des enfants de l'école qui jouera le centre destiné à des adolescents et de jeunes adultes. Par ailleurs, la construction du centre empêche la réalisation d'un autre projet plus adapté à ce quartier déjà surchargé d'immeubles, un potager géré et entretenu par les écoliers du quartier. Les parents d'élèves revendiquent donc un droit de regard et d'orientation sur le centre d'animation, son contenu et son organisation, et plus concrètement à participer à son conseil d'administration afin que la concertation avec les parents de l'école Maurice-Rouvier soit institutionnalisée.

ACRPP (contacts : Pascal Fort et Françoise Vernier), 93, rue Pernety. tél. : 01.40.44.53.82 ou 01.40.44.50.05. Réunions mensuelles les jeudis.

LAURENCE CROQ





# Lever de rideau pour le dernier acte

● Les habitants luttent depuis plus de vingt ans : aventure en cinq actes.

L'urbanisme crée parfois des histoires de longue durée. Le citoyen, s'il ne s'essouffle pas en cours de route, peut prendre en main (quelle aventure humaine) l'aménagement de son quartier ! Voici un bel exemple : le scénario de la pièce "Didot-Bauer-Thermopyles" qui s'est écrit au jour le jour, pendant plusieurs années. Les personnages principaux sont les habitants et les services de la Ville de Paris.

## Prologue

Tout a commencé en 1977, le POS (Plan d'occupation des sols) de Paris est voté et une réserve est créée pour 6300 m<sup>2</sup> d'espace vert ! (On ne sait pas encore que le jardin va se faire attendre pendant plus de vingt ans...) En 1989, avec la montée en flèche des prix de l'immobilier, la Ville réduit l'espace vert à 1500 m<sup>2</sup>. La Ville de Paris est plus tentée par une belle et rentable vente de terrains constructibles que par une simple verdure. Dans la foulée, rappelez-vous, elle sort un horrible projet dessiné par des architectes "étourdis", sans concertation, évidemment. Une barre d'immeuble enjambant les rues Bauer et Thermopyles et des constructions de six étages sont prévues ! Au secours ! La pièce commence :

## Acte I, La mobilisation

Entrée en scène des habitants, des membres de La Page et d'Urbanisme et démocratie. Ils apportent des panneaux

## A Plaisance, ce n'est pas drôle d'être ado

● Il est désormais interdit de taper le ballon au square Chanoine-Violet : dans le nouvel aménagement, les adolescents ne seront accueillis qu'autour de deux tables de ping-pong. Le terrain de basket de la rue Olivier-Noyer sera également supprimé. Aucune structure d'accueil pour adolescents n'est prévue dans le jardin Bauer-Thermopyles. Triste bilan pour le quartier !

d'information, des lettres, un mégaphone, des communiqués de presse, un questionnaire et circulent dans tous les sens sur la scène. Le public applaudit, certains montent sur la scène et se mettent à distribuer des tracts, à signer la pétition etc.

## Acte II, Les négociations

Scène mimée, sans dialogues. Décor : salle de conférence à l'Hôtel de Ville. Les représentants des services techniques, les architectes, le maire du 14e sont assis face aux habitants et représentants des associations. Les acteurs miment des discussions par un échange de fléchettes au curare. De temps en temps une personne se lève, indique quelque chose sur le plan d'aménagement de zone qui est affiché au mur. Au bout d'un moment, les habitants sortent en défilé. Contents, ils tiennent le plan amélioré en main et traversent la salle des spectateurs. Dans la rue ils rencontrent le commissaire enquêteur qui danse et s'exclame tout joyeux : "Youpi, j'ai donné un avis défavorable ! J'ai donné un avis défavorable !"

## Acte III, La fête

Décor : ruelle pavée, façades des maisons couvertes de plantes grimpantes, ambiance joyeuse et festive. Des jeux pour enfants et adultes, une fanfare arrive, les gens font la fête ensemble. A l'arrière plan une banderole : "Nous avons gagné notre jardin !"

## Entracte

Acteurs et spectateurs partent ensemble à un repas de quartier.

## Acte IV, Silence et attente

L'intérieur d'un bureau. Deux hommes en costume tournent le dos au public et parlent bas. On entend : "Alors, cette rue des Thermopyles, tu me la transformes en voie publique. Comme ça, on pourra leur interdire de faire tout le temps des fêtes. Je n'aime pas les fêtes !" "D'accord ! Et puis, on fait construire un immeuble qui occupe toute la place de leur terrain festif qu'ils ont transformé en jardin ! Je n'aime pas les jardins où les gens font ce qu'ils veulent !"



Décor : un jardin. Au fond, quelques papas jardinent avec leurs enfants. (PHOTO : U. D.)

Et puis quoi encore ! Un jardin, c'est fait pour être joli et point. Basta !"

## Dernier acte

Décor : un jardin. Au fond, quelques papas jardinent avec leurs enfants. Devant, quelques personnes sont assises dans l'herbe et discutent. Sur le côté, une personne bouquine, une autre se contente d'observer le tout en silence, elle sourit. Des gens arrivent. Ils apportent une table et commencent à installer le repas du soir. Peu après, arrive un groupe de voisins avec des paniers de pique-nique. Les grilles de 80 cm de hauteur sont ouvertes. Tous s'installent pour discuter en partageant leurs plats. Quelque temps plus tard, les voix baissent en même temps que la nuit tombe. On entend des bribes de conversations : "On a gagné les locaux associatifs !" "Super ! Dis donc, c'était une longue bataille, ça aussi !" "Il faut faire une fête alors !" Un peu plus tard encore, les gens se lèvent, prennent leurs affaires et quittent la scène.

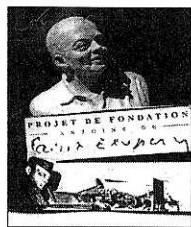
Rideau.

SABINE BRÖHL

## Nouvelles délibérations sur Bauer-Thermopyles

● Le secteur Bauer-Thermopyles fera l'objet d'une nouvelle enquête publique. Il faudra être vigilant sur les hauteurs des constructions prévues rue des Thermopyles et faire valoir le désir du quartier de conserver un maximum du terrain accueillant depuis quatre ans les fêtes, le cinéma en plein air et les repas de quartier. Le quartier, attaché à la convivialité des fêtes se déroulant rue des Thermopyles, s'opposera à la transformation de celle-ci en voie publique. A long terme, le quartier veut une plus grande accessibilité du jardin Bauer-Thermopyles (possibilité de s'y rencontrer le soir, autorisation d'y organiser des repas de quartier, etc.)

## CENTENAIRE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



La future fondation Antoine de Saint-Exupéry publie un agenda du centenaire de l'écrivain-aviateur Dans notre arrondissement,

l'espace Saint-Ex organisera une manifestation d'envergure le 29 juin prochain. Au Panthéon, depuis le 23 mai, l'exposition "Célébration d'un mythe" retrace les hommages rendus à l'écrivain depuis sa disparition en juillet 1944. Enfin, d'autres manifestations, expositions, concours et salons sont organisés dans une vingtaine de pays pour mieux faire connaître sa vie, son œuvre et ses idées. Contact, Nathalie des Vallières, 04 43 22 58 90

JKA

## LA VILLE N'AIME PAS LES POULETS

Guy Aupy tient une boucherie à l'angle des rues du Château et Raymond Losserand. "La Page" en a parlé, il y a quelques années, lorsque son bail commercial a été renouvelé. La rénovation du quartier ayant fait monter le prix du mètre carré, son loyer avait quintuplé. L'entreprise avait vacillé, démontrant que l'immobilier peut tuer des activités. A la satisfaction des habitants du quartier, Guy Aupy a résisté. Mais depuis quelque temps, le service de la publicité et des droits de voirie de la Ville le poursuit. Plusieurs procès verbaux lui sont envoyés. En cause : la rôtissoire, - la télé des chiens comme on dit au Brésil - où dorent des enfilades de poulets à l'abri de baies vitrées.

Quantité de raisons sont invoquées dans les rappels à l'ordre. Tout d'abord, la rôtissoire ne laisserait qu'un passage d'un mètre aux piétons, au lieu du mètre soixante réglementaire. On apprend ensuite que le règlement municipal (arrêté du 27 juin 1990) autorise les rôtissoires à volailles, sous réserve que celles-ci n'occasionnent pas de nuisances. Mais le Préfet de police doit donner son avis. Ce qu'il n'a pas fait. Par ailleurs, la rôtissoire n'a pas été soumise à l'autorisation préalable du maire. L'infraction est caractérisée : "Occupation abusive du domaine public". Reste un constat pour les habitants du quartier : la rôtissoire, bien calée depuis vingt ans sur le pan coupé gauche de la boucherie, ne gêne pas les passant, pas même les poussettes de bébés. Ce n'est pas le cas des lampadaires et d'un feu de croisement, implantés sur deux trottoirs faisant moins d'un mètre de large, juste en face de la boucherie. On est aussi très étonné de la manière de communiquer de la Ville de Paris. Au lieu de faire des constats et des procès-verbaux, il aurait été plus judicieux d'envoyer le même agent assermenté expliquer de quoi il retournait, remplir des formulaires sur place, aider les commerçants. Evidemment, c'est plus compliqué. Si la boucherie ferme, une boutique de téléphonie mobile viendra sûrement s'installer.

FRANÇOISE DEGERT

## VILLAGES EN VILLE

Une nouvelle association est née dans le 14e. L'acte de naissance de "Villages en ville" est paru au Journal Officiel le 8 avril dernier, avec pour objet : "raconter la vie d'un quartier en fonction de ses habitants, ses commerces, sa vie de tous les jours, avec des images d'hier et d'aujourd'hui, afin d'inciter chacun à se voir acteur dans son environnement. Et ainsi de raviver les mémoires et animer l'avenir".



Après la première assemblée générale, un projet ambitieux pour le printemps 2001 a été élaboré. Il sera proposé aux habitants du quartier Daguerre de mettre en commun idées, projets, créativité pour organiser une exposition pendant un mois. "Avec les photos, les peintures, les dessins, ou les objets de chacun, nous permettrons au plus grand nombre (enfants, ados, adultes et retraités) de se rencontrer autour d'un projet fédérateur", précise la présidente Martine Netter. "Nous serons acteurs dans notre environnement !", promet-elle.

J. K. A.

Villages en ville. 14-16, rue Boulard. tél.: 01.43.22.75.16

## Caisse des écoles Vive la Cantoche !

● Décidons ensemble des orientations en matière d'alimentation scolaire.

Rôti de veau à la normande carottes persillées, couscous poulet merguez, escalope viennoise haricots verts, rôti de porc lentilles au jus, spaghetti bolognaise. Ce n'est pas la liste des plats du jour d'un restaurant du quartier, mais l'ordinaire servi aux enfants des écoles primaires et maternelles de l'arrondissement la semaine du 20 mars. Plutôt appétissant ! Et l'addition, une des moins chères de Paris : 18 F maximum par repas !

Alors les élèves et leurs parents doivent être satisfaits ? Pas forcément car les orientations futures posent problème. Alors que dans le 15e voisin, toutes les écoles ont une cuisine de préparation (repas confectionnés sur place), dans notre arrondissement coexistent cuisines de préparation et cuisines satellites (nom futuriste qui désigne un terminal de liaison chaude). On sait déjà que l'école de la Zac Montsouris, qui doit ouvrir en septembre 2000, n'aura pas de cuisine de préparation, même pas une friteuse pour les frites si appréciées par les petits (et les grands). Les repas seront servis par portage (plats maintenus à une température minimum de 63°) depuis la cuisine de l'école rue Jean Zay, proche de la gare Montparnasse, en attendant la

construction d'une cuisine centrale d'une capacité de 2 500 repas par jour, prévue en 2003 sur le site du 188 rue d'Alésia. Et en attendant pour la valse des camionnettes de livraison sur des axes aussi tranquilles que l'avenue du Maine ou la rue d'Alésia. Ce mode d'approvisionnement tend à se développer dans les écoles, surtout à l'occasion de travaux de remise aux normes des cuisines et à l'installation de self-service.

## Adhérer à la Caisse des écoles !

Mais qui décide des options à prendre en matière d'alimentation des élèves, de leurs enseignants et du personnel municipal (cela représente environ 6 500 repas par jour) ? La mairie bien sûr ! Il conviendra donc d'interpeller sur ce sujet les candidats aux prochaines municipales. Mais cela dépend surtout de la Caisse des écoles : c'est un établissement public. Le maire et le comité de gestion y décident des tarifs, des travaux, des grandes orientations... Or on peut adhérer à la Caisse des écoles : il suffit d'habiter dans le 14e, d'être parent d'un enfant scolarisé dans l'arrondissement, ou de travailler dans une école ou une œuvre parascolaire. Les formalités sont simples :

retirer un bulletin d'adhésion au bureau 256 (2ème étage) de la mairie et payer 50 F pour être membre à vie. Actuellement il y a 372 adhérents pour un arrondissement de 132 000 habitants, on peut faire mieux !

Et si on rêvait d'élus directement concernés : enseignants, parents d'élèves, membres des associations de jeunesse ? Pour cette année c'est trop tard, les élections avec présentation d'une liste unique (secrétaires, adjoint au maire, retraités, commerçants...) ont eu lieu le 16 mai ! Les prochaines sont dans trois ans mais pour être éligible il faudra avoir adhéré au plus tard en 2000.

SYLVIANE COUÉ



28, rue Boulard,  
75014 Paris  
Tél. : 01.42.18.01.24.  
Fax : 01.43.21.22.32.

## VOYAGES Circuits,

séjours,  
charters, clubs

SPECIALISTE DES VOYAGES À LA CARTE  
Consultez nos promotions permanentes



## Cica Le maire du 14e à l'écoute des habitants...

Le Cica\* du 18 mai dernier était consacré à l'accès aux soins dans le 14e. Le public était au rendez-vous, tant les inquiétudes sont grandes après le démantèlement de l'hôpital Broussais et la fermeture programmée de St-Vincent-de-Paul et de La Rochefoucauld (prévues au plan stratégique 2001-2004 de l'AP-HP).

Le maire n'avait rien à annoncer de nouveau sur ces dossiers. Il a cependant reconnu que l'AP-HP voudrait bien vendre les terrains de St-Vincent-de-Paul car elle tenait là l'occasion de financer d'autres projets. A la question de savoir si une information et une concertation étaient prévues pour déterminer avec les habitants et leurs associations la réaffectation des terrains et bâtiments laissés vacants à Broussais, le maire a indiqué qu'un projet d'aménagement était à l'étude et qu'il serait présenté en temps et en heure à la population. Quand un représentant associatif lui a fait remarquer que la concertation n'avait tout son sens que si elle paraît des besoins plutôt qu'un projet déjà ficelé, il a rétorqué être "toujours surpris de l'angélisme cynique dont [faisaient] preuve les associations".

Plus tard, les représentants du personnel de St-Vincent-de-Paul qui étaient venus nombreux, ont demandé au maire de se prononcer pour le maintien des activités hospitalières à St Vincent et à La Rochefoucauld.

## Le monde associatif n'est pas une marchandise

Finissons-en avec la pratique douteuse des associations paramunicipales, grassement auto-subservies, véritable fléau de la vie associative. Cette fois, la droite vient de franchir le Rubicon. Après la fermeture du centre social Notre Maison, il y a deux ans, des dizaines d'associations se sont retrouvées à la rue. Jusqu'à ce jour, toutes leurs propositions pour recréer un centre ont été rejetées par la Mairie. Or, fin mars dernier, Lionel Assouad et Nicole Catala dévoilaient leur projet, mené en catimini, de créer de nouveaux locaux sociaux sur les terrains de l'hôpital Broussais. Le tout piloté par une association "Carrefour 14" dont le secrétaire n'est autre que le suppléant de Catala ! Et d'annoncer la couleur : "Le centre sera ouvert à toutes les associations qui veulent réellement faire du social et non pas de l'agitation sociale". Classique ! Tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous.

Les vrais bénévoles associatifs se déplacent sans compter pour venir en aide aux plus démunis tandis que nos édiles dépendent sans compter à leur propre profit électoral. Surtout quand ils sont aux abois. Aujourd'hui, la droite s'agite et gesticule. Une "agitation sociale" serait pourtant bien venue pour faire bouger les choses dans un quartier sur lequel des vieillards arrogants, ratiocineurs et radeoteurs ont la mainmise. Assistez, ne serait-ce qu'une fois, à un conseil d'arrondissement, et vous pourriez prendre la mesure des "débat" ca(ta)laniteux qui s'y déroulent. Quand les bancs de la majorité muni-

**LES CRUS DU SOLEIL**  
146, rue du Château  
Tél./fax : 01.45.39.78.99.

Vins de pays et muscats en vrac, appellations du Languedoc-Roussillon, vins de propriétés... mais aussi, caractéristiques de la Montagne noire, huile d'olive, caractéristique de taureau...

**Boutique-dégustation**  
ouverte de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h 30  
Dimanche matin de 11 h à 13 h.

Le maire les empêchant de parler, les représentants associatifs et les élus de l'opposition ont proposé une interruption de séance afin de laisser la parole au public qui, selon le règlement intérieur du Cica, n'a pas le droit de s'exprimer. Le maire a refusé et devant l'insistance des intervenants a déclaré : "Puisque c'est ainsi, je lève la séance ; je me lève... et la séance est levée ; voilà le Cica est terminé."

Au nom du Collectif pour des maisons de quartier, un représentant d'Urbanisme et démocratie a tout de même pu demander au maire s'il comptait donner suite à la demande de plusieurs associations d'organiser un Cica extraordinaire sur les modalités de participation des associations locales au fonctionnement du nouveau centre social prévu dans les bâtiments de l'AP-HP à l'hôpital Broussais. Sa réponse fut aussi laconique que celle faite aux associations par courrier : "Je suis saisi effectivement de plusieurs demandes d'associations et je les soumettrai au conseil d'arrondissement le moment venu".

Mais quand viendra le moment où la municipalité écouterait ses administrés ?

JEAN-PAUL ARMANGAU

\* Le Cica ou Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement est un forum où débattent élus et représentants des associations. Le public est invité.

SUITE DE LA PAGE 1 A l'initiative de la SGDL et du syndicat national de l'édition (SNE), près de 300 auteurs, souvent à gros tirages, ont interpellé le ministère de la Culture, par le biais d'une pétition réclamant la fin de la gratuité du prêt en bibliothèque assimilé à une "contrefaçon", et ont demandé à leurs éditeurs d'exercer leur droit d'interdire le prêt de leurs ouvrages tant qu'une rémunération ne serait pas en vigueur. Ce coup de gueule ressemble à un ultimatum lancé aux pouvoirs publics : "Depuis le milieu des années 70, nous défendons le principe du droit d'auteur sur chaque livre diffusé, explique le président de la SGDL. L'Etat a tout fait pour enterrer le dossier. Il y a aujourd'hui 150 millions d'ouvrages empruntés pour 300 millions de livres achetés. Si les auteurs renoncent au droit de prêt, qui est un des maillons de la chaîne du droit d'auteur, ils ouvrent une porte pour que les textes circulent par Internet, en toute liberté, et sans que l'auteur en bénéficie. Une culture de la gratuité qui existe déjà sur le réseau." La SGDL campe fermement sur l'idée d'un droit de prêt acquis par lecteur et par livre, au risque de voir diminuer le volume des emprunts. "Un danger qui doit être minimisé, ajoute François Coupy. Là où l'on pratique le prêt payant, la baisse n'a jamais dépassé les 2 ou 3 %."

de l'emprunt payant (avec des exceptions pour les catégories défavorisées).

Nombre d'auteurs et plusieurs éditeurs craignent qu'un droit, estimé à 5 F par livre, ne barre l'accès à la culture des personnes à faible revenu. "Le livre est-il un produit comme les autres, à l'heure de la lutte contre l'exclusion et de l'abrutissement télévisuel ?" s'interroge Béatrice Hammer et Alain Rustenholz (3), deux auteurs qui collaboreront à "La Page". Béatrice a en mémoire la belle phrase de Jack London, qui fut gosse des rues dès l'âge de sept ans : "Sur les rayons de la bibliothèque municipale, je vis un monde immense surgi de l'horizon." "Moi-même, j'ai beaucoup lu en bibliothèque et je suis très attachée à la gratuité du prêt. Un livre a une durée de vie de plus en plus courte : si une bibliothèque se procure mon ouvrage, cela garantit qu'il ne va pas mourir." Pour Béatrice, le droit à la lecture prime sur toute revendication catégorielle : "C'est pourquoi j'ai signé, avec l'éditeur et romancier Jean-Marie Laclavetine et la plupart des auteurs du Serpent à plumes, l'appel pour le prêt gratuit."



le mauvais coup porté au service public : "Les professionnels vivant de l'écriture sont une poignée. Pour l'immense majorité des auteurs, la rémunération est symbolique. Le livre échappe à peu près à la logique économique traditionnelle. Pourquoi tenter de le réinsérer par ce biais sous le règne de la marchandise ? Il y a sûrement d'autres moyens d'aider les auteurs."

Droit à l'erreur

Dan Franck, écrivain prolifique, lui aussi domicilié dans le 14e (voir

La Page n° 34), estime que ce débat a le mérite de poser la question du statut de la lecture, du lecteur et de l'écrivain : "Le vrai problème, c'est le statut social des auteurs dont beaucoup vivent mal de leur plume et qui n'ont pas droit aux allocations chômage (contrairement aux intermittents du spectacle) ni à une caisse de retraite. Mais ce n'est pas aux lecteurs de payer ! Il faut trouver d'autres systèmes et déconnecter la question de la protection sociale des écrivains et l'accès à la lecture pour tous." Ce qui irrite Dan Franck, c'est la manière dont ont procédé les auteurs : "Je m'élève contre toute censure. Je ne vais quand même pas demander qu'on interdise mes livres (notamment à Vitrolles, où je suis ravi qu'ils figurent) ! Je ne verrais même aucun inconvénient à ce que mes anciens livres soient gratuits sur Internet. Un droit de prêt de 5 F risque de décourager la lecture. Fini le "droit à l'erreur" : le lecteur n'empruntera plus qu'un ou deux livres au lieu de cinq. Et s'il fait le mauvais choix, il se lassera."

Prises de position et contre-pétitions atta-

### 5 F par livre emprunté

A travers ce débat, qui a fait récemment irruption sur le devant de la scène, on voit poindre une bataille entre bibliothécaires et éditeurs : lecture publique contre lecture payante. Les uns et les autres s'accusent mutuellement de vouloir tuer soit la lecture publique, soit l'édition. En fait, cette querelle agite les professionnels depuis plusieurs années. En vingt ans, le nombre des emprunts de livres a triplé. Au point qu'en septembre 1998, le rapport Boreix préconisait au ministre de la Culture une contribution forfaitaire annuelle des usagers (10 à 20 F), à l'inscription. Le financement du droit de prêt pourrait prendre trois formes : soit un supplément de subventions (à la charge du contribuable), soit l'augmentation de l'abonnement initial ou, enfin, l'instauration

de l'emprunt payant (avec des exceptions pour les catégories défavorisées).

Nombre d'auteurs et plusieurs éditeurs craignent qu'un droit, estimé à 5 F par livre, ne barre l'accès à la culture des personnes à faible revenu. "Le livre est-il un produit comme les autres, à l'heure de la lutte contre l'exclusion et de l'abrutissement télévisuel ?" s'interroge Béatrice Hammer et Alain Rustenholz (3), deux auteurs qui collaboreront à "La Page". Béatrice a en mémoire la belle phrase de Jack London, qui fut gosse des rues dès l'âge de sept ans : "Sur les rayons de la bibliothèque municipale, je vis un monde immense surgi de l'horizon." "Moi-même, j'ai beaucoup lu en bibliothèque et je suis très attachée à la gratuité du prêt. Un livre a une durée de vie de plus en plus courte : si une bibliothèque se procure mon ouvrage, cela garantit qu'il ne va pas mourir." Pour Béatrice, le droit à la lecture prime sur toute revendication catégorielle : "C'est pourquoi j'ai signé, avec l'éditeur et romancier Jean-Marie Laclavetine et la plupart des auteurs du Serpent à plumes, l'appel pour le prêt gratuit."

Alain Rustenholz s'insurge aussi contre

### 4 744 "COUPABLES"

Fin avril, le Collectif des citoyens du 14e \* a adressé à Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, les quelque 4 700 signatures qu'il avait (conjointement avec le collectif des sans-papiers de Lille) recueillies au bas de la pétition "Nous resterons aux côtés des sans-papiers". Conséquents que l'aide aux étrangers en situation irrégulière constitue

toujours un délit, les signataires assument le risque d'être mis en examen (voir "La Page" n° 44). A cette occasion, les associations et les "simples" citoyens réunis au sein du collectif rappellent que, en trois ans, sur 189 personnes soutenues, seules 75 ont pu bénéficier d'un titre de séjour d'un an.

\* c/o LDH 14e : 27, rue Jean-Dolent, tél. : 01.45.38.52.19.

OMAR

## ● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de dix ans par l'association de bénévoles l'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à la Page". Vous pouvez aussi envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@wanadoo.fr), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc. "La Page" n° 48, c'est Pascal André, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Jacques Boss, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Dominique Copin, Sylvianne Coué, Laurence Croq, Françoise Degert, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrard, Marie-Françoise Fourmont, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Pierre Lada, David Larousserie, Paule Lascombes, Dominique Lebleux, Nicolas Liébault, Evelyn Lohr, Guy Morvan, Bruno Négroni, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénas, Lionel Régent, Elsa Robert, Muriel Rochut, Alain Rustenholz, Margaret Skinner, Omar Slifi...

J. P. A.

## Bibliothèques

# La fin du prêt gratuit ?

chées à la gratuité du prêt ont fleuri, réunissant un nombre respectable de signatures (François Bon, Daniel Pennac, Jacques Lacarrière, Daniel Picouly...). L'Association des bibliothécaires français (ABF) a soutenu ce mouvement. Dans une lettre ouverte, l'ABF craint que le prêt payant n'entraîne "une grave limitation de l'offre, une influence sur la constitution des collections qui ne peut que nous inquiéter quand nous savons combien les pressions peuvent être fortes pour limiter le pluralisme dans les bibliothèques." Et certains auteurs, dont Régine Deforges, se sont retirés de la pétition de la SGDL.

La nouvelle ministre de la Culture se borne, pour l'instant, à réaffirmer son "attachement tant au respect du droit d'auteur qu'à la préservation de l'espace de gratuité que représente le prêt en bibliothèque". Elle se serait cependant engagée à arbitrer avant la fin de l'année. Ce qui explique sans doute que, sur le terrain des bibliothèques, la règle d'or soit le silence. Consigne respectée par les bibliothécaires du 14e, qui ont refusé de s'exprimer ici, se retranchant derrière leur administration. Le

débat sur le prêt payant peut-il se dérouler sans eux ? D'autant que certains libraires (François Bon, Daniel Pennac, Jacques Lacarrière, Daniel Picouly...). L'Association des bibliothécaires français (ABF) a soutenu ce mouvement. Dans une lettre ouverte, l'ABF craint que le prêt payant n'entraîne "une grave limitation de l'offre, une influence sur la constitution des collections qui ne peut que nous inquiéter quand nous savons combien les pressions peuvent être fortes pour limiter le pluralisme dans les bibliothèques." Et certains auteurs, dont Régine Deforges, se sont retirés de la pétition de la SGDL.

F. HEINTZ ET O. SUFI

1) Le Marque-Page, 195 bis rue Raymond-Losserand.  
2) La Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark l'appliquent selon des modalités différentes. En fait, la directive laisse aux Etats toute latitude d'aménager le droit pour tenir compte du rôle éducatif ou culturel des établissements de lecture.

3) Béatrice Hammer a publié quatre romans. Dernier paru : "Lou et Lilas" (éditions Pétrelle). Alain Rustenholz, auteur éclectique, a notamment publié une biographie de Jacques Prévert (éd. Du Seuil). Il vient de faire paraître "Le Maquillage" aux éditions du Chêne.

## Paris gratuit

Dans les bibliothèques de la ville de Paris, le prêt des livres, revues et cassettes est gratuit, de même que les disques compacts pour enfants. Il suffit, pour s'inscrire, de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Seront néanmoins perçues, le cas échéant, des indemnités de retard de 20 centimes par jour et par document (10 centimes pour les enfants).

Seul l'emprunt des disques compacts, vidéocassettes et DVD est payant, moyennant un abonnement annuel de 200 F (disques seuls) à 400 F. L'inscription donne accès à toutes les bibliothèques de la ville, une banque de données informatisée permettant de consulter librement l'ensemble du catalogue.

Le 14e compte trois bibliothèques :

- Georges-Brassens (38, rue Gassendi, tél. : 01.53.90.30.30) propose livres pour adultes et pour enfants, cassettes pour enfants, céderoms et accès Internet.  
- Plaisance (5, rue de Ridder, tél. : 01.45.41.24.74) propose livres et cassettes pour adultes et pour enfants et disques compacts.

- Vandamme (80, avenue du Maine, tél. : 01.43.22.42.18) propose livres et cassettes pour adultes et pour enfants, disques compacts et méthodes de langue.

On mentionnera, à proximité de notre arrondissement, les bibliothèques André-Malraux (78, boulevard Raspail, 6e), proposant un fonds spécialisé dans le cinéma, Port-Royal (88 ter, boulevard de Port-Royal, 5e) et Glacière (132, rue de la Glacière, 13e).

LE SANS IDEES d'Antoine Roynel

Je n'ai pas d'idée  
Tu peux m'aider  
Car je dois inventer un cerf volant  
Car je ne dois pas m'arrêter de travailler

Travaille, travaille, travaille  
Je n'ai pas d'idée  
Tu peux m'aider  
Car je dois trouver de belles couleurs pour un ballon  
Car je ne dois pas m'arrêter de travailler

Travaille, travaille, travaille  
Je n'ai pas d'idée  
Tu peux m'aider  
Car je dois fabriquer de belles couvertures  
Car je ne dois pas m'arrêter de travailler

Travaille, travaille, travaille  
S'arrêter de travailler !  
C'est le droit des enfants !  
CM2.B. Ecole élémentaire, 7 rue Asseline 75014 Paris

### DERNIERE MINUTE

"Le sans idées" vient d'obtenir le premier prix (catégorie 2) au niveau national.

## “Le prêt payant, vous en pensez quoi ?”

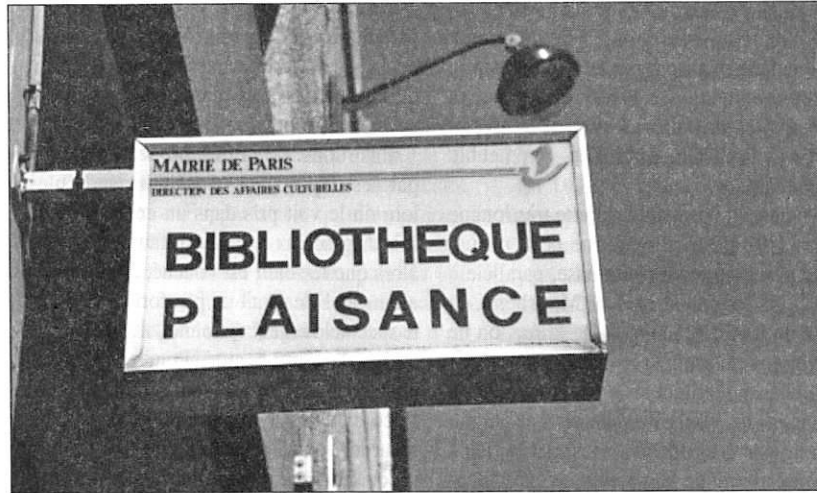
Réponses de lecteurs, recueillies à la sortie de la bibliothèque Plaisance, rue de Ridder, un samedi après-midi de mai.

Christine, 28 ans, étudiante : "J'espère que ça n'arrivera pas, parce que la bibliothèque, c'est vraiment génial... Mais c'est vrai que les auteurs doivent y perdre. Cela dit, attention : s'ils cherchent d'abord à être lus, avec le prêt payant, ils risquent tout autant d'y perdre. Moi, avant de venir à la bibliothèque, j'achetais des livres d'occasion au parc Georges-Brassens, des classiques... Maintenant, je peux découvrir des auteurs contemporains. En tout cas, avec moi, ils n'y perdent pas : je n'ai jamais acheté de livres, c'est trop cher. S'il fallait payer pour chaque livre emprunté, j'aurais moins de plaisir à venir à la bibliothèque. Un abonnement annuel, ce serait différent. Par exemple, les CD, ça ne m'empêche pas de continuer à en acheter..."

Séverine, 26 ans, ingénieure : "Je serais contre. La lecture, c'est un droit. Même si on n'a pas beaucoup de moyens financiers, on doit pouvoir lire. Les gens ne lisent pas suffisamment, pourtant c'est important. Si c'était payant, je crois que ce serait un obstacle pour certaines personnes, pour des enfants... Je n'achète pas beaucoup de livres, j'attends qu'ils soient à la bibliothèque. Mon mari est un grand lecteur, il achète moins de livres aussi, c'est un problème de place. S'il fallait payer, même 5 F, je me poserais des questions avant d'emprunter un livre, je me sentais moins libre. Aujourd'hui, je n'hésite pas, je peux courir le risque de ne pas aimer un livre... La solution, ce serait peut-être une cotisation annuelle"

Muriel, 35 ans, prépare des concours : "Je suis contre. Je ne sais si ça changera quelque chose pour moi, pour le nombre de livres que j'emprunterais, mais c'est une question de principe."

Alain, 40 ans, ingénieur : "Je suis là pour rapporter des livres empruntés par une amie. Moi, j'achète plutôt en librairie, je n'éprouve pas le besoin d'en emprunter."



Mon amie, elle, n'a pas beaucoup de moyens. Elle serait pénalisée par le prêt payant. C'est une très grande lectrice, et elle ne pourrait pas se permettre d'acheter tous les livres qu'elle lit ni de payer pour chaque emprunt. En tout cas, ce n'est pas ça qui va permettre de faire augmenter les ventes en librairie."

Danielle, 50 ans, journaliste : "Sur le principe, je ne suis pas contre : un auteur livre le fruit de son travail et cela lui échappe. Mais beaucoup de gens fréquentent les bibliothèques parce que c'est gratuit, ça leur permet d'approcher la culture. Est-ce que ce sont vraiment les plus démunis ? Pour les jeunes et les étudiants, il faut absolument que ça continue à être gratuit ! Le prêt gratuit donne sûrement davantage le goût d'aller en acheter. Lorsque je découvre un auteur en bibliothèque, cela me donne envie d'acheter ses livres en librairie. En tout cas, il ne faudrait pas que les gens perçoivent cela comme une taxe mais bien comme un droit d'auteur."

Ludovic, 24 ans, étudiant : "Je ne suis pas d'accord. Le prêt doit rester gratuit. Tout le monde doit avoir accès aux livres, sans payer. 5 F par livre, pour un étudiant par exemple, ça fait beaucoup... En librairie, j'achète surtout les bouquins de référence, des romans aussi. Je ne crois pas que, sur la masse de livres vendus, ceux qui sont en prêt représentent une part importante du

marché. Et puis les livres sont suffisamment chers quand on les achète. S'il fallait payer pour ceux qui ont de petits moyens, la bibliothèque est la seule possibilité d'accéder aux livres. C'est vrai aussi que la revendication des auteurs se comprend... Il y a un véritable problème pour eux, et je souhaite qu'ils puissent continuer à écrire. Mais 5 F par livre, ça fait quand même pas mal. Je préférerais qu'on paie pour l'année, comme pour les CD ; et les gens à faible revenu bénéficieraient d'une subvention. Souvent, quand un CD me plaît, après, je l'achète. Pour les livres, c'est différent : j'achète en librairie ce qui vient de sortir, mais j'en lis plus grâce à la bibliothèque. Je viens ici à peu près une fois toutes les trois semaines ; je fréquente aussi la nouvelle bibliothèque Georges-Brassens, rue Gassendi... Je peux me permettre d'être déçu."

Françoise, 48 ans, secrétaire : "Personnellement, je pense que je peux payer, mais pour ceux qui ont de petits moyens, la bibliothèque est la seule possibilité d'accéder aux livres. C'est vrai aussi que la revendication des auteurs se comprend... Il y a un véritable problème pour eux, et je souhaite qu'ils puissent continuer à écrire. Mais 5 F par livre, ça fait quand même pas mal. Je préférerais qu'on paie pour l'année, comme pour les CD ; et les gens à faible revenu bénéficieraient d'une subvention. Souvent, quand un CD me plaît, après, je l'achète. Pour les livres, c'est différent : j'achète en librairie ce qui vient de sortir, mais j'en lis plus grâce à la bibliothèque. Je viens ici à peu près une fois toutes les trois semaines ; je fréquente aussi la nouvelle bibliothèque Georges-Brassens, rue Gassendi... Je peux me permettre d'être déçu."

Barbara, 58 ans, traductrice : "En Suède, d'où je viens, ça existe. Mais c'est un petit pays : sans ça, les auteurs ne pourraient pas vivre. Les bibliothèques versent une somme en fonction du nombre de livres empruntés. En France, je ne trouve pas ça normal, on peut se permettre la gratuité, comme aux Etats-Unis (même pour les vidéocassettes)."

PIERRE LADA

## Moniage Guillaume Sur un air de Bélière

Quelque verdure sépare le Moniage-Guillaume du carrefour et de son trafic. Le Moniage-Guillaume est cette maison faubourienne à l'angle des rues Sarette et Tombe-Isoire qui abrite un restaurant du même nom. Elle est aujourd'hui la cible du promoteur "Les nouvelles résidences de France" qui souhaite construire à sa place un bâtiment de sept étages, sur un niveau de sous-sol, à usage d'habitation (13 logements) et de commerces (178m2) pour une hauteur de 22 mètres. Après avoir donné un premier avis défavorable concernant un précédent projet en vue de

la construction d'une résidence universitaire privée, le maire de l'arrondissement vient de rendre un second avis tout aussi défavorable mais tout aussi consultatif. La mobilisation d'associations, d'élus et d'habitants n'y est pas étrangère, non plus que l'élan provoqué par le combat pour préserver une autre bâtisse faubourienne, sise rue Daguerre, abritant le cabaret-jazz "la Bélière".

Fin mars, en effet, sept cents riverains du quartier Tombe-Isoire signaient en moins de quinze jours une pétition adressée au maire de Paris lui demandant, au nom de l'urbanisme à visage humain tant

affiché, d'inscrire le Moniage, "cette maison du XIXe siècle, au plan d'occupation des sols du 14e actuellement en cours d'élaboration, et, si nécessaire, d'user de [son] droit de préemption pour le protéger définitivement". Le président de la Commission du vieux Paris s'est exprimé également en faveur de sa préservation. Contrairement à la Bélière, le Moniage-Guillaume est-il finalement sauvé ? Ce serait oublier ce que les pétitionnaires nomment "l'appétit des promoteurs" et la volonté de ces derniers de faire entendre une autre musique...

**PARIS 14 ème - RUE DIDOT**  
Réservé aux habitants

du N°96 au N°60 de la rue

**3ème Vide greniers**  
SAMEDI 24 JUIN 2000  
Toute la journée de 8h à 19h.

Organisée et créée par l'Association des Commerçants et Artisans de la rue DIDOT  
Tél / Fax : 01.45.42.11.30 - e-mail : comptoirdidot@cybercabre.fr

**CUISINE FAMILIALE**  
22, rue Raymond-Losserand  
Tél. : 01.43.22.92.15  
Ouvert du lundi au samedi midi et soir



# L'immeuble "Mouchotte" Un autre regard sur un géant

● A l'extrême nord du 14e, de nombreux immeubles rivalisent par leur gigantisme.  
Au milieu, l'immeuble Mouchotte.

A l'extrême nord du 14e, de nombreux immeubles rivalisent par leur gigantisme : la tour Montparnasse, le Méridien, d'autres immeubles de bureaux dont le nouveau siège de la SNCF. Au milieu, l'immeuble Mouchotte.

On ne peut pas manquer cette très longue barre (192 mètres), en forme de L majuscule avec une toute petite base, parallèle à la rue du Commandant René Mouchotte, du côté du jardin Atlantique. De la rue, on ne la voit pas, mais on la sent. La rue n'est pas de celles qui attirent les vrais amoureux de Paris et du 14e. Elle produit une vague impression d'un Manhattan ringard : rien à voir au niveau de la rue, rien à voir en hauteur, sauf ces ignobles entrées de parking et ces ascenseurs glauques. Mais faites-vous inviter dans un appartement en hauteur (jusqu'au 17ème étage) et regardez le panorama qui s'offre à vos yeux aussi bien du côté du jardin Atlantique que du côté de la rue : tout Paris est là, et une bonne partie de sa proche banlieue aussi. Mais l'immeuble lui-même s'offre aux yeux de Paris. Modeste par la hauteur à côté de la tour Montparnasse et de l'hôtel Méridien, il ne l'est pas par la longueur : 13 cages d'escalier en enfilade ! Vu de loin, il contribue,

par sa taille à l'aspect rebutant du quartier de la gare Montparnasse. On comprend qu'il ne soit pas bien placé dans le cœur des amis de l'arrondissement.

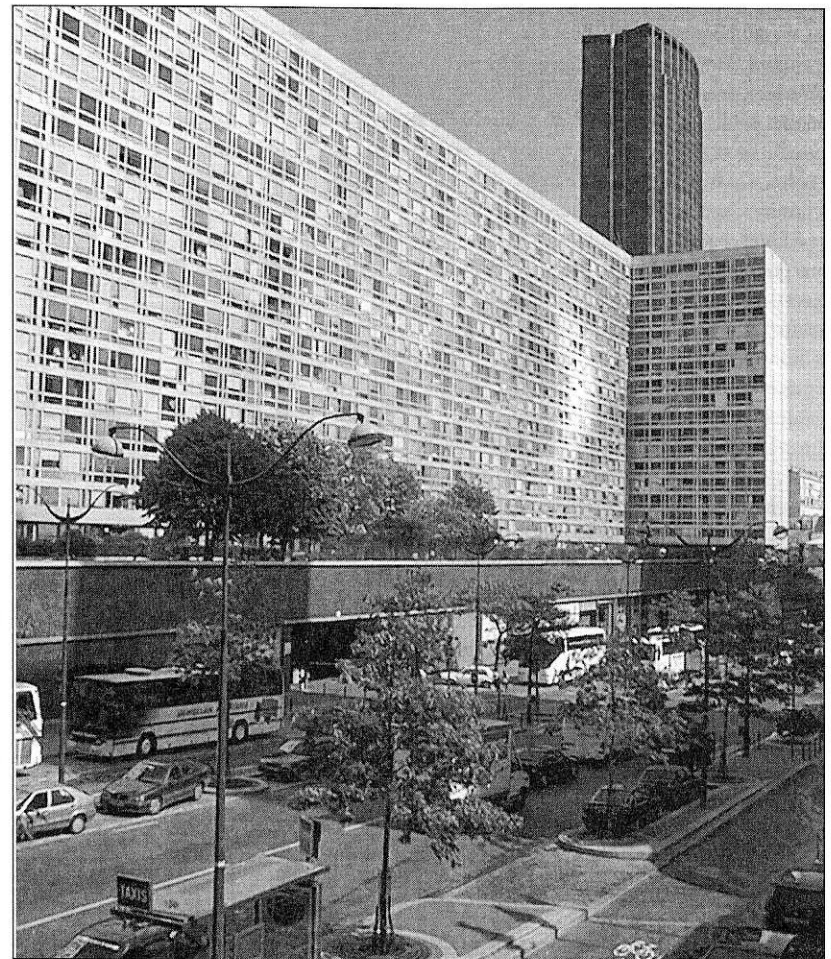
Ainsi donc, de la rue, on ne le voit que par ses dépendances sordides, et de plus loin on le voit pris dans un ensemble à la fois disgracieux et géant. Il faut le regarder alors que le soleil est couché, les lumières allumées ! Ce serait un peu fort de dire que le spectacle est exceptionnel, il n'en est pas moins de toute beauté. Pour en jouir, se poster sur la passerelle qui relie la cour de l'école Jean Zay au jardin Atlantique et regarder vers la base du L.

Construit au cours de la première moitié des années 60 par l'architecte Dubuisson, c'est la plus longue barre d'appartements de Paris. Chaque cage d'escalier comprend 17 étages avec trois appartements par étage et 2500 personnes environ habitent dans l'immeuble. Propriété de deux compagnies d'assurances, le bâtiment fut construit avec l'aide de l'Etat. L'architecte a dû se plier à quelques contraintes fortes : les balcons notamment étaient interdits.

Après être monté sur une des passerelles du côté de l'hôtel Méridien (prendre pour cela ces curieux ascenseurs verts de style

Gustave Eiffel), le passant attentif remarquera que la façade est toute en vitres soutenues par des menuiseries en aluminium très légères. L'épaisseur de la façade (6cm) explique qu'on la qualifie de "façade en rideau". Ensuite, il appréciera l'équilibre entre les lignes verticales et horizontales, les proportions des rectangles. Il percevra peut-être l'influence de Mondrian et comprendra alors pourquoi la répétition à une telle échelle de ces rectangles ne génère pas l'ennui. L'harmonie des formes créées par les lignes est tout simplement admirable.

Le visiteur, lui, regrettera de ne pas avoir noté le numéro de la cage d'escalier où se trouve son hôte. Une fois qu'il l'aura trouvée et après avoir ouvert la porte, il choisira entre les ascenseurs pair et impair : il est vrai qu'un seul ascenseur pour 17 étages eût été largement insuffisant. Sur le palier, il devinera, confondues dans les murs, trois portes menant à autant d'appartements. Enfin, il entrera dans l'un d'eux et là il sera saisi par la vue et par la lumière. En effet deux de ces trois appartements sont dits "traversants" : ils bénéficient d'une double exposition, ce qui n'est pas rien avec ce type de façade très légère. Les mouchottiens sont réputés être les derniers habitants de Paris à allumer leurs éclairages d'intérieur, le soir.



La plus longue barre d'appartements de Paris (PHOTO : JEAN-MARIE LAQUIN)

## Des dégâts limités

● Le projet immobilier qui aurait pu se réaliser dans les années 60 et 70 était monstrueux. Le quartier a échappé à la radiale Vercingétorix prolongée par la rue du Commandant René Mouchotte. La rue aurait été couverte d'une dalle : les automobiles faisant les derniers cent mètres en tunnel, avec arrivée directe quasiment au cœur de Paris. Sur la dalle, aurait poussé un furoncle façon place d'Italie, ou front de Seine ou encore Belleville !

Heureusement, deux événements viendront limiter les dégâts. D'abord, en 1974, le nouveau président de la République arrête un certain nombre de

projets tout aussi structurants que traumatisants comme la voie express rive droite. Ensuite, alors que d'autres continuent de rêver à la fameuse radiale Vercingétorix, les associations du 14e empêchent la catastrophe (efficacité du mouvement associatif !). Ces plans ne seront heureusement jamais réalisés. Le pire n'est jamais sûr ! Résultat : un quartier sans grâce particulière, avec un manque extrême de personnalité. L'hôtel Méridien en est le symbole ; on trouverait le même hall à Singapour, à Sao Paulo, à Johannesburg ou à Dallas. Mais enfin, un quartier bien moins monstrueux qu'il n'aurait pu l'être !

## Les résidents se partagent en deux camps.

Dans un camp, ceux qui ne sont venus que pour en repartir le plus vite possible, rebutés qu'ils furent par le gigantisme. Dans l'autre, ceux qui s'y sentent bien. Ceux-ci apprécient la qualité de la construction et les plans qui contribuent à faire apparaître les surfaces plus grandes qu'elles ne sont : un architecte qui y habite dit qu'on ne fait plus aussi bien ! Ils apprécient aussi l'atmosphère de l'immeuble. Certains disent qu'il a tout du village. Les paliers à trois appartements sont très conviviaux. Les enfants s'invitent chez les uns chez les autres. Des pique-niques sont

organisés dans le jardin Atlantique en bas des escaliers. L'école élémentaire est accessible sans traverser de rue. Pour les amoureux de l'océan, les trains pour la côte Ouest sont à moins de 5 minutes.

S'il ne fallait garder que quelques réalisations immobilières des années 60, il faudrait garder celle-là. Non seulement pour les prouesses techniques, mais aussi pour son esthétique : on a mentionné plus haut l'émerveillement devant l'immeuble tout éclairé la nuit. Cet immeuble est peut-être la démonstration du fait qu'on peut faire du beau, de l'agréable avec du très grand.

Avec un brin de lyrisme, on parlerait de cité radieuse.

Le journal Libération a appelé l'immeuble le "clapier aux intellos" en référence aux fameux rectangles et à la population type du début des années 70 : un journaliste, un psychanalyste et un homme politique à chaque étage ! Faute de se reproduire à la vitesse des lapins, la population s'est renouvelée, mais la convivialité est restée. Saluons ici le rôle de l'association des locataires qui depuis 35 ans se mobilise pour concilier gigantisme et urbanité. DOMINIQUE COPIN

## Bonneuil

# Une exposition libératrice

Exposer et s'exposer au regard de l'autre, tel est le pari réussi de l'atelier-peinture de l'Ecole Expérimentale de Bonneuil dont les œuvres ont été accueillies par la Galerie Jardin, 65, rue du Moulin Vert.

L'idée avait germé il y a deux ans : "Et si

on exposait dans une galerie les œuvres de l'atelier peinture ?" expliquent Annick Rousseau de Beauregard et Véronique Arnaud, toutes deux psychologues intervenant dans l'Ecole et notamment au sein de l'atelier-peinture. Le résultat est là : une quinzaine de tableaux réalisés par Emmanuel, Louisa, Perrine, Aurélie, Jeremy, Samuel et Stéphanie, tous adolescents de 14 ans, mais aussi par les animatrices car dans l'atelier tout le monde participe. "Il s'agit bien d'un processus créatif, d'une recherche artistique et non d'art-thérapie où le travail fourni ne constituerait qu'un matériau d'analyse donnant lieu à interprétation, même si bien sûr nous sommes attentives à ce qui se matérialise sur la toile", insiste Annick Rousseau de Beauregard.

Ces toiles exposées déploient une palette de couleurs, dont certaines, aux tons chauds, sont apparues après un voyage à Séville organisé avec quelques enfants de l'école et toutes révèlent une vitalité, un rythme, un mouvement du dedans vers le dehors qui permet d'inscrire une parole sur la toile. Cette parole, s'exprime si difficilement pour ces enfants dont certains ont une pathologie très lourde, l'Ecole accueillant notamment des psychotiques et des autistes. Monter un tel projet n'était pas évident et c'est par une discussion avec les enfants



LES ENFANTS DE L'ATELIER PEINTURE DE L'ÉCOLE EXPÉRIMENTALE DE BONNEUIL  
Galerie Jardin, 65 rue du Moulin Vert 75014 Paris - Tél/Fax : 01 45 40 72 56  
Exposition de 8 au 14 Mai 2000

qu'il a pu prendre corps, avec ceux qui acceptaient que soient ainsi offertes aux yeux d'étrangers des œuvres très personnelles. Certains ne l'ont pas souhaité, d'autres ont refusé d'exposer certaines de leurs toiles. Le projet a été mis sur pied avec l'accord des parents et Pablo Garcia a ouvert les portes de sa Galerie Jardin. "Expérimentaliste", comme il se définit lui-même, il a toujours considéré l'activité artistique comme une forme d'écriture per-

## Foyer thérapeutique

● L'Ecole Expérimentale de Bonneuil créée en 1969 par la psychanalyste Maud Mannoni est désormais agréée comme hôpital de jour avec foyer thérapeutique. Elle accueille une trentaine d'enfants et adolescents ayant des troubles psychiques plus ou moins graves dont la moitié environ y réside. Ils peuvent y faire un passage de quelques années ou un séjour beaucoup plus long et sont alors pris en charge par une structure spécifique. L'Ecole est fondée sur le principe de l'institution élargie offrant à chacun une multiplicité de lieux dans lesquels il se déplace et séjourne pour des durées plus ou moins longues : familles d'accueil, séjours en milieu rural, travail chez l'artisan et bien sûr sa propre famille. L'Ecole elle-même est structurée autour de la maison "lieu de vie", le jardin, la partie scolaire et les ateliers dont les activités varient en

fonction des besoins des enfants présents. Ceux-ci participent à la gestion de la maison (cuisine, courses, jardin, gestion du budget) et peuvent choisir les ateliers qui sont tous animés par des artistes professionnels ou amateurs. La pédagogie est fondée sur la méthode Freinet (travail en groupe centré sur l'expression libre des enfants notamment à travers la création) et deux instituteurs sont présents à temps plein mais l'apprentissage se fait aussi avec les éducateurs, les psychologues et les artistes. Il s'agit d'une équipe dont chaque membre collabore aux différentes activités et non d'experts qui interviendraient chacun dans leur domaine.

Pour toute information contacter : L'Ecole expérimentale de Bonneuil 63, rue Pasteur 94380 Bonneuil-sur-Marne tél. : 01.43.39.64.61

mettant une libération du sujet, qu'elle prenne la forme de la poésie qui a été sa recherche privilégiée, ou toute autre forme.

Les peintres sont venus voir leurs toiles exposées et tous ont montré beaucoup d'attention. Même les enfants ayant le plus de mal à rester en place sont restés étonnamment calmes devant ce spectacle dont ils étaient les acteurs.

Comme le disent nos deux interlocutrices, "ce n'est que plus tard que nous

mesurerons les effets de cette initiative, mais se pose déjà la question du devenir des œuvres". En effet, lors du vernissage, certains parents sont venus avec leurs enfants et auraient souhaité récupérer l'œuvre de leur fils ou fille ; des visiteurs ont également manifesté le désir d'en acheter. Une vraie question qui n'est pas résolue et fera bien sûr l'objet d'un échange avec les enfants et la structure de Bonneuil.

CHANTAL HURET

**VIANDE  
DU LIMOUSIN**  
**Guy Aupy**  
artisan  
boucher



43, RUE RAYMOND-LOSSERAND  
TÉL. : 01.43.22.79.36.



# Hommage Gisèle Freund, révélatrice du siècle.

● La célèbre photographe est morte à Paris le 31 mars dernier à l'hôpital Cochin, après avoir vécu quarante ans 12 rue Lalande, dans le 14e.

Révéler l'homme à l'homme, être un langage universel, accessible à tous, telle demeure pour moi, la tâche primordiale de la photographie", disait-elle.

Gisèle Freund est née à Berlin dans le quartier chic de Schöneberg le 19 décembre 1908. A propos de sa naissance, elle cite Léon-Paul Fargue : "Je suis né à une époque où l'on faisait encore l'amour dans les fiacres."

Cette photographe universellement connue a devancé son siècle ; au travers de son œuvre c'est le portrait d'une époque qu'elle nous légue. Outre des poètes et écrivains comme André Breton, James Joyce, Jean Cocteau ou Virginia Woolf, on se souvient de son célèbre portrait d'André Malraux, la mèche au vent et le mégot aux lèvres (1935) et plus récemment celui de François Mitterrand - première photo officielle en couleur d'un président de la République qui a orné pendant quatorze ans les mairies de France. Elle a su saisir leurs expressions, leurs doutes, leurs secrets.

Elle a parcouru ce siècle avec intuition, intelligence et lucidité, ce qui fait d'elle un témoin unique. C'est à Berlin qu'elle grandit, dans une famille de la bourgeoisie juive, entourée d'un père qu'elle adore et d'un frère qui lui restera proche toute sa vie. Sa mère, par contre, sera distante : "J'ai beaucoup souffert à cause d'elle", dira-t-elle. Il n'était pas sain de s'embrasser entre mère et fille. Elle sera élevée par des "frauleins". C'est une enfant docile, une élève brillante. A l'encontre du désir de ses parents, qui souhaitent qu'elle fasse ses humanités puis qu'elle se marie, elle décide de s'inscrire en sociologie à Francfort. Elle aura comme professeurs, entre

autres, Norbert Elias et Karl Mannheim.

En 1933, elle fuit l'Allemagne nazie et s'installe à Paris. La photographie ne sera alors pour elle qu'un gagne-pain, lui permettant tout juste de survivre et de poursuivre ses études à la Sorbonne.

## La soif de lire

En 1935, elle rencontre Adrienne Monnier, avec qui elle noue une amitié indéfectible. "Son appartement sera mon port d'attache pendant des années." Adrienne Monnier tient la librairie "La maison des amis du livre", rue de l'Odéon. C'est elle qui lui présente André Malraux. Il l'invite comme photographe au Congrès international des écrivains pour la défense de la culture. Son goût pour la littérature, son inextinguible soif de lire vont être comblés, puisqu'elle devient la complice et la photographe des écrivains. C'est également en 1935 qu'elle réalise son plus beau reportage, sur les chômeurs au nord de l'Angleterre. Elle commence alors à travailler pour "Life", "Time magazine", "Paris Match", puis plus tard pour l'agence Magnum. Elle se qualifiait non pas d'artiste mais de journaliste reporter photographe.



Autoportrait, 1952 (Portrait aux éditions "des femmes")

En 1940, rattrapée par les nazis, elle part pour l'Argentine où elle passera cinq ans. Elle rentre en France en 46. A partir de cette date, elle voyage beaucoup, en Angleterre où son frère et ses parents se sont réfugiés, aux Etats-Unis, et surtout au Mexique, pays dont elle tombe follement amoureuse. Partie en 1950 pour deux mois, elle y restera deux ans. Partout où elle passe, elle laisse une pléiade d'amis. Frida

Kahlo, Diego Rivera, Ernest Hemingway, Peggy Guggenheim, Virginia Woolf - dont elle fait un portrait fabuleux - Stefan Zweig, Paul Valéry, Jean Giraudoux...

En 1952 elle revient en France, pays qui lui semble finalement plus humain que les Amériques. Après quelques recherches, elle trouve l'appartement qu'elle occupera pendant quarante ans. Elle le restaure entièrement, il est lumineux, possède une terrasse envahie de plantes et de fleurs, à deux pas de la rue Daguerre, du nom d'un précurseur de la photographie, faut-il y voir une coïncidence ?

## Enfin française !

Durant les années qu'elle passa en France, Gisèle Freund a souffert d'être considérée comme une Allemande. "Le jour où l'on m'a donné ma carte d'identité française... j'ai soudain eu l'impression d'être enfin débarrassée d'un fardeau. A cet instant indescriptible où le passé et le

présent se mêlaient si intimement, là, sur le trottoir, je me suis sentie reconnue, je me suis sentie française. Le temps pour y arriver m'avait paru long, si long..." C'était en 1971. Elle s'arrête de photographier en 1980 préférant écrire et lire.

En 1991, le Centre Pompidou consacre une exposition à ses plus beaux portraits. Elle aura toujours pris le contre-pied des styles "à la mode" en noir et blanc pour montrer les écrivains tels qu'ils sont et en couleur, "au plus près de la vie".

Elle pensait que la photographie est un moyen de reproduire les œuvres d'art, qu'elle change la vision que l'on a de ces œuvres et les fait sortir de leur isolement.

Michel Tournier, qui l'a accompagnée dans ses derniers instants, dit d'elle, comme de tous les grands témoins de leur temps : "Nous ne verrions pas le siècle passé de la même façon si son œuvre n'était pas là pour nous le montrer".

PAULE LASCOUMES

## A travers corps et pierres

Henri Yedid et Sophie Guihard, deux peintres de la rue Jonquoy, ont exposé dans une galerie de la rue Lepic fin mai. Une première pour Sophie Guihard, jeune peintre à la fois par l'âge (elle n'a que 20 ans) et par l'expérience, puisqu'elle a décidé de se consacrer entièrement à la peinture, il y a six mois à peine. Et déjà pointe le talent dans cette exposition que nous annonçons dans notre précédent numéro. Henri Yedid, lui, reste dans l'univers du minéral et de la construction pierre à pierre qui fait son originalité, avec toutefois quelques incursions dans des univers plus mouvants. Sophie Guihard nous entraîne dans l'ombre

et la lumière de corps estompés qui se mêlent et se dévoilent peu à peu à notre regard. Les tonalités sont plutôt froides, beaucoup de verts et de bleus fondus mais la sensualité des corps et le rythme qu'elle leur donne animent ses tableaux d'une étrange force. Parfois l'éclairage soudain d'un rouge, d'un jaune ou d'un orangé irradie les corps et les rend incandescents. Si vous n'avez pas pu aller voir leur exposition, Sophie Guihard et Henri Yedid sont prêts à vous accueillir au 15, rue Jonquoy pour vous faire visiter leurs œuvres et en discuter avec vous. Il suffit de prendre rendez-vous en les appelant au 01.45.39.36.37. CHANTAL HURET

55, rue Didot

## Place publique

● La citoyenneté à portée d'un clique de souris.

Depuis novembre dernier, une association d'un nouveau type a élu domicile dans notre arrondissement, au 55 rue Didot\*. Ses trois premières lettres sont de celles qui font frémir les banquiers, les boursicoteurs et autres chroniqueurs boursiers : www. Toutefois, la suite tient plus de l'action militante que de l'action Nasdaq et fait plus «nouvelle société» que nouvelle économie. Son nom : place-publique.fr. Derrière cette adresse, fleurant bon l'échange et la convivialité, se cache un véritable site Internet qui se définit comme un «portail d'initiatives citoyennes». D'un clic, s'ouvre ainsi une porte, via Internet, sur un ensemble d'associations, de manifestations ou de débats en France et dans le monde. Déjà une centaine d'associations emplissent la base de données du site avec, pour chacune, une fiche pratique. Leur point commun est de privilégier l'implication locale avec une préférence pour les actions de solidarité, d'éducation ou d'insertion. L'association Jardins pédagogiques (à Juvisy) côtoie ainsi Peuple et culture (en Corrèze) ou encore Droit au vélo (à Lille). «Toutes ces associations, en plus de leur utilité locale, peuvent aussi servir d'exemples à d'autres, dans d'autres lieux», précise Isabelle Naël, une des deux emplois-jeunes de l'association. Afin de renforcer cet aspect, le site propose également quelques conseils pour monter son association. Des 70 000 pages vues par mois, ces dernières sont d'ailleurs les plus visitées. Autant de visites qui illustrent la magie d'Internet : 25 mètres carrés et

### LE PORTAIL DES INITIATIVES CITOYENNES



deux ordinateurs dans un rez-de-chaussée sur cour suffisent pour rayonner dans le monde entier.

Trois journalistes sont à l'origine de Place publique. En 1996, Philippe Merlant, Yan de Kerorguen et Guy-Patrick Azémar décident de fonder un journal, «Cité», dont les pages sur les associations serviront d'embryons au site actuel. «Dès le numéro 0, nous avions senti le potentiel interactif de ces pages mettant en valeur certaines initiatives associatives», se souvient Anne Dhoquois, aujourd'hui rédactrice en chef de Place publique. «La version papier est même sortie près d'un an après la version électronique ! Malheureusement, nous n'avons pu aller plus loin. Mais au fond de chacun de nous, cette envie d'une édition papier est toujours présente», poursuit-elle. Ces pionniers sont donc encore aux commandes de l'association, et ils ont, en janvier 1999, relancé leur activité par une nouvelle version de Place publique. Leur passion journalistique est partagée par les

autres bénévoles et les deux emplois-jeunes. Il n'est donc pas surprenant de trouver sur leurs pages Web, également, un magazine en ligne, véritable journal, avec éditorial, portraits et actualités. De la compétence de chacun, l'association espère tirer des bénéfices en vendant ce double savoir-faire d'édition et d'Internet. Ainsi ils ont réalisé des journaux en ligne ou des sites pour le dernier Festival international de la Ville à Créteil, en septembre dernier, ou pour les Etats généraux de l'écologie politique, en février à Paris. A ces revenus s'ajoutent quelques partenariats privés de mécènes aussi divers que Fleury-Michon, Insep consulting ou Carrefour. «De 100 % à nos débuts, ce financement extérieur n'est plus aujourd'hui que de 40 % environ. Notre activité de services et d'agence d'informations compte donc maintenant pour plus de la moitié de notre financement. C'est évidemment une garantie d'indépendance et nous devons aller encore plus loin», explique Anne Dhoquois.

D'autres activités enrichissent encore le site, comme le Café (l'indispensable forum électronique), la Boutique (vitrine destinée à la promotion d'objets d'associations : artisans du monde, Mrap...) ou l'Hôtel (hébergement provisoire de site). Bref, une accumulation et une circulation de services, d'offres et d'informations à l'image des places publiques de notre monde réel.

DAVID LAROUSSE

\* <http://www.place-publique.fr>. Au moment de notre parution, Place Publique aura quitté le 14e pour le 15e et des locaux plus grands, boulevard de Grenelle.

## SAINT-VINCENT SE MOBILISE

Le 20 mai, le Comité de sauvegarde de la chirurgie de l'hôpital Saint-Vincent de Paul appelait à une manifestation. On sait que le projet de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris de restructuration de la chirurgie pédiatrique implique le transfert de certains services, notamment l'orthopédie à Bicêtre et la neurologie à Necker (La Page n° 46). Ainsi la chirurgie des nouveaux-nés et des enfants handicapés ne pourrait plus avoir

lieu sur place et nécessiterait le transfert des jeunes patients, avec tous les risques que cela comporte. Cinq cents personnes, personnel et usagers, ont défilé de l'hôpital à la mairie du 14e. Sono, sifflets, cornes de brume et autres tambours improvisés rythmaient les chansons et les slogans demandant le maintien de la chirurgie. La mobilisation continue. Comité de sauvegarde : 01.40.48.81.98

## DAZIBAO POUR DES LOCAUX



Le 25 mai dernier, le Collectif pour des maisons de quartier a fêté le 700e jour depuis la fermeture de Notre Maison en affichant les 1600 signatures demandant l'ouverture d'un centre social au Nord de Plaisance. Le collectif n'accepte pas que 400 m2 de locaux appartenant à

la Ville soient inoccupés depuis un an dans la Zac Didot. Il a demandé au Conseil de Paris de ne pas attendre la fin du chantier de la Zac (2003) pour reloger les activités sociales et d'affecter, même temporairement ces locaux vides aux associations de quartier.



# Portrait Sculptures en liberté

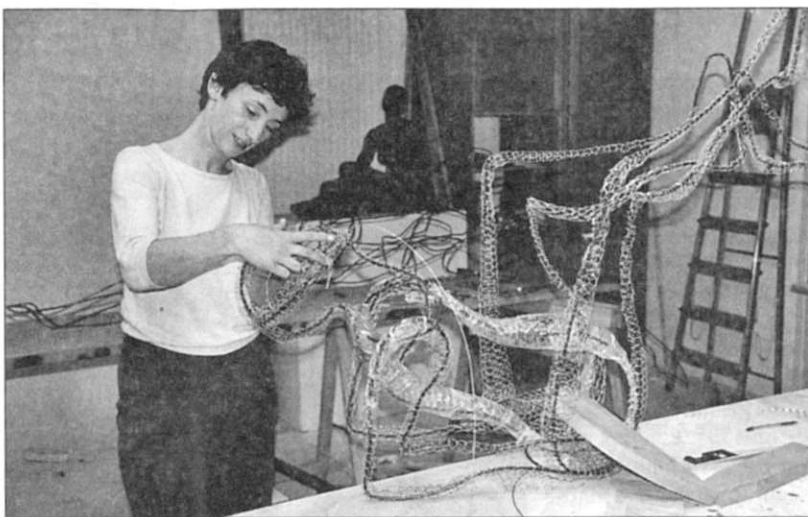
● Corinne Béoust surprend les gens dans leur quotidien.

Paris, la capitale la plus visitée du monde, roupille derrière ses façades bien astiquées !, déplore la sculptrice Corinne Béoust. Du coup, elle n'hésite pas à les animer. La fête de la rue Didot, organisée par les commerçants, vient de lui fournir une occasion rêvée : "Intégrer l'expression artistique dans l'espace public et le quotidien de chacun." Depuis le 23 mai et jusqu'au 25 juin, son accrochage de onze sculptures démarre au niveau de l'hôpital Broussais pour aboutir "Au vrai Paris", le café au coin de la rue Jacquier. Traversant la rue, sont suspendues des portées musicales (les notes sont remplacées par des figurines) qui évoquent la fête et la gaieté du printemps, ponctuées de couples de personnages, comme des arrêts sur image. Le couple fusionne en arabesques très aériennes : attirance, fuite, lutte. Surpris, les passants lèvent la tête : "Cela sort de la routine des vulgaires guirlandes municipales" ou encore "Pour une fois, on bénéficie d'une décoration très fine, très gaie, jamais mièvre." Cette exposition ira hanter la forêt de Conches (Eure) du 1er juillet au 31 août.

Corinne n'en est pas à son coup d'essai. A plusieurs reprises, elle a sorti ses sculptures hors des murs habituels d'exposition, ateliers ou galeries. Ainsi, en novembre dernier, lors des journées portes ouvertes d'ateliers d'artistes, elle a accroché ses œuvres sur toute la hauteur de son immeuble, au 20 rue Ducouëdic : sept médaillons or et sable, sorte de bande dessi-

née en bas-relief, et deux escogriffes géants. "Les résidents ont si bien accueilli l'idée que je les y ai laissés plusieurs mois durant. Cela m'a aussi permis de tester leur résistance au temps et aux intempéries. Et la tornade du 26 décembre les a épargnés ! Si bien qu'en hommage à la tempête, j'ai récolté des branchages d'arbres que j'ai peints puis accrochés à la façade." Ses personnages volants avaient déjà élu domicile, en 1996, aux voûtes d'une petite église normande, à Touques. Mais c'est en Lituanie, début 1999, que Corinne a commencé à créer pour le plein air : amples tissus métalliques - un temple païen en toile d'araignée - tendus entre les arbres de la forêt. Une exposition permanente laissée derrière elle dans une résidence pour artistes, à Vilnius.

Elle habite le 14e depuis 1990 et, rue Ducouëdic depuis deux ans. Son atelier : un ancien studio photo surmonté d'une verrière. Née en 1962 à Paris, elle suit l'Ecole des beaux arts en peinture puis se consacre au cinéma, en particulier aux Etats-Unis, où elle collabore à des films et à des documentaires. La sculpture vient plus tard, en 1995, en découvrant la terre, l'argile. Elle invente sans cesse ! Techniques, formes, matières nouvelles et lieux renouvelés. De Louxor à Vilnius en passant par New-York : "Un voyage en Egypte m'a donné l'envie de travailler l'or, le sable et les bas-reliefs. En Lituanie, ce fut la rencontre avec une artiste américaine qui travaillait sur la symbolique hobo, ces



vagabonds qui laissent sur leur passage des inscriptions codifiées. Résultat : ces médaillons, exposés rue Ducouëdic, pour lesquels j'ai créé sept symboles qui associent les notions d'errance et, par la référence aux hiéroglyphes, la pérennité d'un art sacré." A son actif, une douzaine d'expositions depuis 1995.

On l'a compris, Corinne rêve maintenant d'investir son quartier, sa ville même, de manière ludique et artistique. Et revient, comme un leitmotiv : "Surprendre les gens dans leur quotidien pour échapper à la morosité". Elle incite d'autres artistes à suspendre leurs œuvres aux balcons, aux fenêtres, à décorer les rues commerçantes ou encore à aménager des expositions dans

les parcs et jardins. Les lieux ne manquent pas : le parc Montsouris, les avenues arborées telles celle de l'Observatoire ou René-Coty, le boulevard Raspail ou la rue Emile Richard, entre les deux parties du cimetière Montparnasse, avec ses tortueux platanes et ses murs de craie. Des projets plein la tête !

Son désir "d'aller au-devant des gens et de leur offrir un divertissement fortuit, inattendu et éphémère" se transforme parfois en crainte d'imposer quelque chose. "Je m'expose aux coups de bâtons", s'inquiète Corinne. Et pourtant, les rues du quartier semblent bien disposées à offrir un happening permanent à cette fille de l'air libre, l'esprit et les sens sans cesse aux aguets ! Ange ou démon ?

F. HEINTZ

## Rappelle-toi Jacques

● Prévert aurait 100 ans. Souvenir d'une rencontre.

Mon regard s'attarde sur l'inoubliable photo de Doisneau : Prévert devant le chausseur Merode, avenue du Général-Leclerc, son chapeau masquant le O de l'enseigne du magasin, ne laissant apparaître que le mot de Cambonne ! Foisonnante biographie d'Yves Courrière (1). Je revis le Prévert des premières années. Temps où le poète et ses "cadavres exquis" hantaient le 14e arrondissement : l'aventure surréaliste, 54 rue du Château, puis théâtrale agit-prop, avec le Groupe Octobre, fondé Villa Dutty. Temps de dèche quand Giacometti hébergeait Jacques dans son atelier de la rue Hyppolite-Maindron. J'ai connu Prévert bien plus tard. Forcément.

Rappelle-toi Jacques Prévert, il ne pleuvait pas sur Brest, il faisait beau, même très beau. Antibes. Juillet 1957. J'ai 20 ans, Jacques 57. C'est un grand poète. Suis-je un poète en herbe ? On n'est pas sérieux quand on a 17 ans, a dit Arthur, on ne l'est pas non plus à 20 ans. Prévert me prend-il au sérieux ? Il habite là, Antibes, face aux remparts. Il est assis sur un parapet, torse nu, bronzé. Sa femme, Janine, me l'a présenté. "Vous avez des poèmes à me faire lire, évidemment ?". Evidemment, évidemment. Texte tapé à la machine avec fautes de frappe. Lentement, il lit. Une brise monte de la mer, les feuilles frissonnent. Prévert me lit. "On est toujours influencé. C'est pas trop mal. Travaillez".

Influencé, certes, je le suis, ô combien ! Par lui, Jacques Prévert. Je le regarde, c'est donc lui l'auteur de "Paroles"; des dizaines de fois relu, le bouquin écorné. L'auteur des films de Marcel Carné "Les enfants du paradis", le fondateur du Groupe Octobre. Puis, comme on dit, on a pris congé. A la revoyure : "Quand vous viendrez à Paris, téléphonez-moi. On se verra".

On s'est revu. Je suis monté à Paris, bien décidé à conquérir les poètes et la poésie. Téléphone. Rendez-vous pris chez lui. Cité Véron. Au fond de la Cité. Au dernier étage. L'appartement donne sur les terrasses du Moulin rouge. Son bureau, sa table de travail : une grande planche de bois montée sur des tréteaux. Dans cette pièce, que de gens connus et inconnus ont défilé ! Sur le coup de onze heures, on y boit un coup de blanc. Un blanc sec. Je bois un verre avec Henri Crollat, compositeur pour Yves Montand.

Parfois, quand j'y retourne, Prévert me dit au téléphone de le retrouver dans un bar, boulevard de Clichy. Je rencontre un éditeur ; il aime assez ce que je fais. Il connaît ma relation avec Prévert : "Si vous pouviez avoir une préface de lui". Je n'ose trop y compter. Je revois Prévert. Je balbutie. "Vous l'aurez dans quelques jours, votre préface." Je crois rêver. A l'époque, j'habite Saint-Germain-des-Prés, à l'hôtel. Un matin, je dors encore. On frappe à ma porte. "Qu'est-ce que c'est ?" "C'est le lait" (2). La

porte s'ouvre, c'est pas Javert, c'est Prévert ! Il tient le plateau du petit déjeuner. "Tenez, voilà la préface". Il l'a tirée de sa poche, la préface.

Des années après, je repense à cette scène. Le livre est paru. Petit livre. Souvent donné, peu vendu. Bien sûr, un poème était dédié à Prévert. Je suis retourné plusieurs fois Cité Véron. Il me parle de son voisin de palier dont il garde le chat quand celui-ci est absent. Le maître du chat : Boris Vian. Mouloudji me présente et Vian m'invite à déjeuner pour la fin de la semaine. Quelques jours avant, il disparaît à l'âge de 39 ans. Lui qui avait toujours dit : je n'arriverai pas à 40 ans. Prévert, lui, je le verrai de loin en loin. Puis la vie sépare, même les amis. Prévert meurt 20 ans plus tard.

Que restera-t-il de cette rencontre ? Une silhouette de souteneur d'opérette, une cibiche, une casquette, un boulevard de Clichy, une Cité Véron et bien sûr un raton laveur.



(PHOTO : PIERRE JAUET)

(1) Jacques Prévert, d'Yves Courrière. Gallimard (718 pages). Février 2000. 165 F.

(2) Réplique de Jean-Pierre Aumont dans «Drôle de drame». Dialogues de Prévert.

R.J.G. PARENT

## ● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....  
Adresse.....

## AU MAGIQUE

Les mercredis et jeudis à 21h30,  
Patrick Chamblas les 22 et 29 juin  
Laurence Ackerman et Laurent  
Smadja le 28 juin  
Le groupe "Service Public" RATP  
les 6 et 27 juillet  
Les vendredis et samedis à 22h30,  
Marc Havet  
Le 13 juillet, musique toute la nuit  
avec invités surprises.  
42, rue de Gergovie.

RESTAURANT VEGETARIEN

# AQUARIUS

40, rue de Gergovie, tél. : 01.45.41.36.88.

## ● Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Constantin-Brancusi, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

**Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 217, librairie Plaisance.  
**Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.  
**Rue Bénard** : n° 47, librairie Tamazgha.  
**Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.  
**Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse.  
**Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.  
**Boulevard Brune** : n° 181, librairie Arcane.  
**Rue Daguerre** : n° 46, librairie.  
**Rue Delambre** : n° 17, librairie Lisez.  
**Place Denfert-Rochereau** : kiosque.  
**Rue Didot** : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 97, librairie Pelatan ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.  
**Rue du Château** : n° 146, Les Crus du soleil.  
**Boulevard Edgar-Quinet** : kiosque métro.  
**Avenue du Général-Leclerc** : n° 71, kiosque ; n° 93, librairie Mag Presse.  
**Rue Henri-Barboux** : n° 6, librairie La Plume et l'encrier.  
**Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.  
**Rue Liard** : n° 5, librairie-presses Liard.  
**Avenue Marc-Sangnier** : n° 20, Théâtre 14.  
**Avenue du Maine** : n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.  
**Rue Mouton-Duvernay** : n° 21, librairie Duvernay.  
**Rue de l'Ouest** : n° 23, agence STB Immobilier ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.  
**Rue du Père-Corentin** : n° 57, librairie du Père-Corentin.  
**Rue Poirier-de-Narçay** : n° 19, librairie Papyrus.  
**Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie Poisson.  
**Rue Raymond-Losserand** : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety ; n° 195 bis, librairie Le Marque-page.  
**Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Gilbert Priole ; n° 27 bis, librairie Montsouris.  
**Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, friperie Magic Retour.  
**Rue Sarrette** : n° 59, épicerie.  
**Rue Sophie-Germain** : n° 7, librairie Miliani.  
**Rue de la Tombe-Issoire** : n° 63, librairie Aviotte ; n° 91, librairie.

## La Page

est éditée par l'association  
L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris  
Cedex 14. Tél (répondeur) :  
01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86.  
Courriel : lapage14@wanadoo.fr.  
Directeur de la publication : François  
Heintz. Commission paritaire n° 71 081.  
ISSN n° 12801674.  
Impression : Rotographie,  
Montreuil. Dépôt légal :  
juin 2000.